



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE  
E5 PROJET****Option : Gestion et protection de la nature***Durée : 210 minutes*

---

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

---

Le sujet comporte 15 pages

---

**SUJET****« Concilier tourisme et respect du cordon dunaire sur l'île d'Oléron »**

L'île d'Oléron est située dans le golfe de Gascogne en région Nouvelle-Aquitaine au large des côtes du département de la Charente-Maritime dont elle fait partie. Avec 30 km de long sur 8 km dans sa plus grande largeur, elle a une superficie de 174 km<sup>2</sup>.

L'île est reliée au continent par le viaduc de l'île d'Oléron, long de 2 862 m.

De longs chapelets de dunes s'étirent à l'ouest (Côte Sauvage) et au Nord (Dune des Saumonards) de l'île. Ces dunes sont soumises à des phénomènes d'érosion littorale.

L'île d'Oléron compte habituellement 23 000 habitants, mais accueille plus de 300 000 touristes par jour en pleine saison estivale.

**À l'aide des documents annexés et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes :**

**Première partie (8 points)****Question 1**

Présenter les contextes géographique, socio-économique et juridique de l'île d'Oléron.

**Question 2**

Identifier et présenter les enjeux de l'île d'Oléron.

**Question 3**

On observe un phénomène de dégradation des dunes de l'île d'Oléron.

Identifier les acteurs potentiellement concernés par ce problème et préciser leur rôle et leur statut.

## **Deuxième partie (4 points)**

La plage de Saint-Trojan, située au sud-ouest de l'île d'Oléron, est la plus grande et la fréquentée. L'accès à cette plage par les usagers occasionne de nombreuses dégradations du système dunaire, notamment par la création de sentiers sauvages, de parkings improvisés par les voitures et vélos.

Vous êtes chargé(e) de mission au sein de la communauté de communes (CC) d'Oléron pour la préservation du milieu dunaire.

### **Question 4**

Proposer et justifier une démarche de dialogue territorial permettant de concilier la protection du système dunaire et la fréquentation touristique de la plage de Saint-Trojan.

## **Troisième partie (8 points)**

La CC d'Oléron veut mettre en place un projet d'actions à conduire auprès des professionnels du tourisme (loueurs de vélo, offices de tourisme, hôteliers, prestataires de sport de plage...) pour leur permettre de participer à la sensibilisation des vacanciers au problème de la dégradation du système dunaire.

### **Question 5**

Détailler les différentes étapes de conception et de mise en œuvre de ce projet.

### **Question 6**

Proposer des indicateurs permettant d'évaluer la réussite de ce projet

## LISTE DES DOCUMENTS

### **DOCUMENT 1 :**

#### **Carte n°1 : Localisation de l'île d'Oléron**

Source : site d'informations touristiques sur l'île d'Oléron, oleron-infos.fr.

#### **Carte n°2 : Sud de l'île d'Oléron avec la Grande Plage de Saint-Trojan-les-Bains**

Source : Communauté de communes de l'île d'Oléron.

### **DOCUMENT 2 : Les ressources économiques de l'île, modifié pour les besoins de l'épreuve.**

Source : site d'informations édité par la société BORIVA, iledoleron.net.

### **DOCUMENT 3 : Les dunes et forêts de l'île d'Oléron - Zone spéciale de conservation.**

Source : Extrait du Document d'Objectifs. Réseau Natura 2000 FR54004433- 2013, pp.12,16,17.

### **DOCUMENT 4 : À la conquête du littoral, les leçons du passé renseignent l'avenir.**

Source : Présentation de l'exposition itinérante « Littoral indomptable » (extrait). Communauté de communes de l'île d'Oléron, juin 2019.

### **DOCUMENT 5 : Île d'Oléron, une forte fréquentation touristique ne doit pas nuire à l'environnement.**

Source : Site Internet du quotidien *Sud-Ouest*, 7 mars 2022.

### **DOCUMENT 6 : L'Île d'Oléron aménage ses plages avec l'ONF.**

Source : Site Internet de l'Office national des forêts, 2 mai 2019.

### **DOCUMENT 7 : Profil du système dunaire côtier, élaboré pour les besoins de l'épreuve.**

Source : D'après « Évolution de la gestion des dunes », RDV techniques n°17, ONF, 2007.

### **DOCUMENT 8 : GIP littoral 2030.**

Source : Site Internet du Groupement d'Intérêt Public « Littoral ».

### **DOCUMENT 9 : Association Protection Littoral Dolusien.**

Source : Site Internet de l'association « Protégeons la remigeasse ».

### **DOCUMENT 10 : L'action pour l'environnement de la Communauté de communes de l'île d'Oléron, élaboré pour les besoins de l'épreuve.**

Source : Site internet de la Communauté de communes de l'île d'Oléron, rubrique « Agir pour l'environnement ».

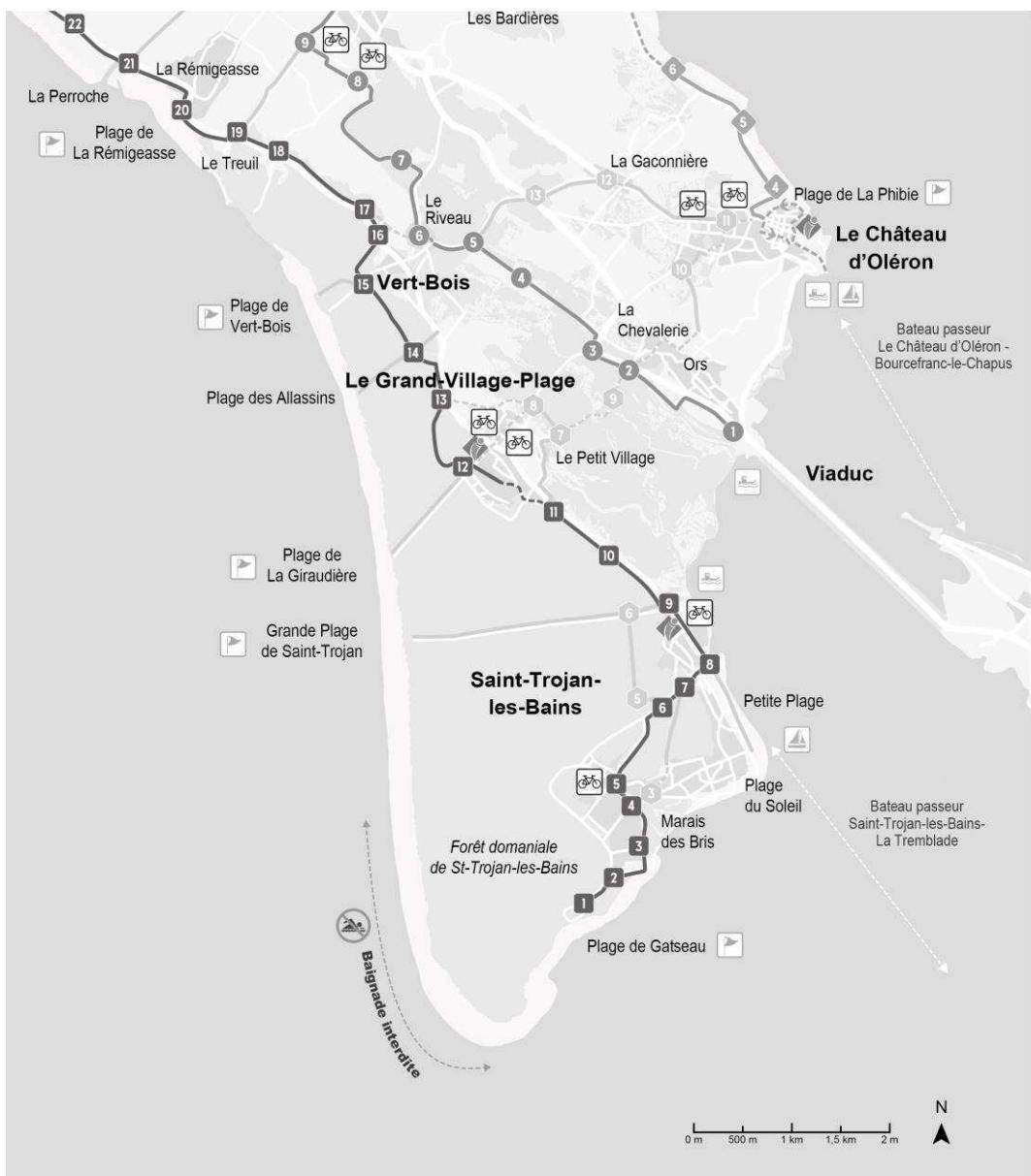
**DOCUMENT 1**  
**Carte n°1 : localisation de l'île d'Oléron**



Source : [site oleron-infos.fr](http://site oleron-infos.fr)

## DOCUMENT 1 (suite et fin)

### Carte n° 2 : Sud de l'île d'Oléron avec la Grande Plage de Saint-Trojan-les-Bains



#### Légende de la carte

Pistes cyclables de l'île	
— Réseau routier	Port ostréicole
Office de tourisme	Port de plaisance
Loueur - Réparateur de cycles	↔ Bateau passeur
Baignade surveillée (pendant les vacances scolaires estivales)	

Source : Communauté de communes de l'île d'Oléron

## **DOCUMENT 2**

### **Les ressources économiques de l'île**

(modifié pour les besoins de l'épreuve)

Grâce à son climat particulièrement doux, le tourisme est une ressource économique importante de l'île d'Oléron.

Outre le tourisme, les principales ressources de l'île sont l'ostréiculture, la pêche, l'aquaculture, la culture des primeurs et la viticulture. Ces activités traditionnelles se sont ainsi développées autour de la richesse de sa terre et de son environnement aquatique.

Les marais qui occupent une grande partie de l'est et du sud de l'île d'Oléron étaient jadis des marais salants procurant une importante source de revenus. Leur exploitation pour la production de sel remonte à l'occupation romaine. Une partie de ces marais est à présent utilisée pour l'ostréiculture. Les huîtres qui y sont affinées bénéficient de l'IGP "Marennes-Oléron" et sont recherchées par les amateurs de ce mollusque.

La pêche est aussi une activité majeure de l'île, la criée du port de La Cotinière étant la première de la Charente-Maritime. La nouvelle criée inaugurée au printemps 2022 permet au public d'approcher au plus près l'activité du port avec une vue panoramique depuis sa promenade extérieure. Dans cette importante criée sont négociés en particulier les céteaux, qui sont des poissons plats de la même famille que les soles.

Un des plus importants éleveurs d'alevins de France est installé à La Brée-les-Bains. La ferme marine du Douhet produit des alevins de daurades ainsi que du zooplancton pour les nourrir.

La vigne est cultivée en Charentes depuis l'époque romaine. La récolte était autrefois destinée en grande partie à la fabrication de Cognac. Elle permet maintenant de produire des vins locaux ainsi que le célèbre Pineau des Charentes obtenu à partir de Cognac et de moût de raisin. L'intérêt du vignoble oléronais pour les visiteurs de l'île est récompensé par le label "Vignobles & Découvertes".

Source : site Internet [iledoleron.net](http://iledoleron.net), édité par la société BORIVA.

## **DOCUMENT 3**

### **Les dunes et forêts de l'île d'Oléron - Zone spéciale de conservation**

La forêt domaniale d'Oléron (dunes littorales comprises) est gérée depuis l'origine dans un souci prioritaire de protection physique (contre la mobilité des sables) qui s'est peu à peu élargi à des préoccupations plus finement écologiques et paysagères. Dans ce cadre, il s'agit de sylviculture, de chasse et d'accueil du public : tourisme (accès-plage principalement) et promenades ou randonnées récréatives. [...]

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département (Conseil Départemental de Charente-Maritime) sont acquis et gérés pour la mise en valeur de l'environnement et l'ouverture au public. Ils sont d'ailleurs très fréquentés. Le département délègue par convention la gestion courante de ces ENS aux communes de situation.

#### **Activités, usages**

**Urbanisation** : elle est en croissance, mais a pu être relativement contenue dans l'espace (PLU, régimes légaux de protection). Cependant le Schéma de Cohérence Territoriale, a comme objectif prioritaire le déplacement : voirie, espaces de stationnement, modes de transport... qui conditionnent très fortement les incidences du développement touristique sur les milieux naturels.

**Tourisme** : il est vital pour l'économie régionale et c'est essentiellement une destination estivale (juillet-août regroupent les deux tiers des nuitées touristiques). Il faut y ajouter un nombre très important d'excursionnistes (touristes résidant sur le continent et venant pour la journée dans l'île).

**Les activités principales** sur l'île sont la plage et les promenades.

Les bords de plages, lieux de promenade et de jogging privilégiés dans les massifs domaniaux, sont très sollicités. La fréquentation se concentre cependant sur certains secteurs en fonction de leur attrait propre et surtout des équipements d'accès et de la proximité des zones urbaines. Les activités de plage concernent la période estivale. Les activités de promenade concernent, toute l'année, les Oléronnais et les résidents secondaires auxquels se joignent en été une partie des touristes. Elles sont pratiquées individuellement dans les domaines de la randonnée (pédestre, cycliste, équestre) et des parcours sportifs.

**Camping sur parcelles privées** : relativement mineur sur le site eu égard à la prédominance de la propriété « publique », il fait l'objet d'un fort attachement, d'une sorte de tradition.

**Sylviculture** : sa fonction de production est modérée compte tenu du contexte économique (l'âge d'or des résiniers est révolu) et des contraintes pédoclimatiques, mais indispensable à la gestion durable dans des conditions économiques acceptables. Ses techniques se sont donc adaptées à l'objectif premier de protection, étendu aux notions d'écosystème et paysage.

### **DOCUMENT 3 (suite et fin)**

**Chasse** : très prisée, d'autant que le site concentre l'essentiel des territoires chassables cohérents pour les gibiers forestiers. Elle est nécessaire pour éviter la surpopulation de chevreuils et surtout de sangliers

#### **Les espèces d'intérêt communautaire (inscrites aux annexes I et IV).**

L'île regroupe une liste de 26 espèces d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires. La forêt dunaire de Saint-Trojan-les-Bains constitue un paysage remarquable à forte valeur patrimoniale avec sa forêt dunaire qui abrite une faune et une flore diversifiées. C'est à ce titre qu'elle est intégrée depuis 2000 au réseau européen Natura 2000 de protection des habitats naturels exceptionnels. On y trouve notamment le **Cynoglosse des dunes**, une plante protégée classée sur la liste rouge des espèces menacées à l'échelle nationale.

Cette plante endémique et littorale prospère sur la côte ouest de l'île d'Oléron, et supporte difficilement la concurrence des autres végétaux. A contrario, elle affectionne les sols peu végétalisés, ainsi que les zones de sable nus au milieu de pelouses rases.

Source : Extrait du Document d'Objectifs. Réseau Natura 2000 FR54004433- 2013, pp.12,16,17

## **DOCUMENT 4**

### **À la conquête du littoral, les leçons du passé renseignent l'avenir**

Tout au long de l'histoire de l'île d'Oléron, le regard de l'homme sur le littoral a évolué. Autrefois, seul l'intérieur de l'île était cultivé, et habité. Les rives de la mer intérieure, mer des Pertuis, accueillaient quelques villages de sauniers\*, en lisière des marais.

Les massifs de dunes et les marais de la côte ouest étaient quant à eux totalement déserts. Les premières formes d'exploitations maritimes (pêche à pied, écluses à poissons et saliculture) n'ont pas donné lieu à l'implantation de bâti sur les côtes. Les villages sont longtemps restés à l'intérieur de l'île, à l'abri des massifs dunaires, loin des risques d'érosion et de submersion, bien connus à l'époque des sociétés traditionnelles.

L'urbanisation du littoral est récente. C'est le raccordement d'Oléron au continent par un pont qui a permis au « désir de rivage » de s'exprimer. À partir de la fin des années 1960, l'essor rapide du tourisme a soutenu l'extension des villages vers la mer avec la création de nouvelles zones bâties dans les dunes. Aujourd'hui, la population de l'île est multipliée par dix l'été, passant ainsi d'environ 23 000 à 300 000 habitants.

La phase la plus récente de la conquête du littoral a conduit l'homme à s'implanter dans des zones très exposées à l'érosion et au risque de submersion marine.

Les plages de l'île d'Oléron attirent de nombreux vacanciers.

La construction de maisons et de routes très près du rivage, ainsi que le piétinement de la végétation des dunes par les promeneurs, dégradent cet environnement fragile.

En accélérant l'érosion, l'homme se met en danger !

L'homme a également sa part de responsabilité dans la fragilisation de ces espaces de dunes. Le piétinement, mais également la multiplication des aménagements (parkings, routes littorales, promenades, écoles de voile, etc.), ont des effets néfastes lorsqu'ils sont implantés trop près du rivage. Les ouvrages de protection (digues de protection frontale ou épis) déstabilisent également les équilibres naturels et provoquent des abaissements du profil de la plage, ou reportent une érosion en amont ou en aval du transit sédimentaire.

De nos jours, plusieurs facteurs menacent les dunes : les facteurs naturels comme les tempêtes et les fortes marées qui les endommagent et augmentent le phénomène d'érosion ; les facteurs humains tels que les aménagements d'espaces d'accueil du public trop près de la mer, ou simplement le piétinement des dunes par les promeneurs, contribuent à leur détérioration.

\*Exploitants d'un marais-salant

Source : Présentation de l'exposition itinérante « Littoral indomptable » (extrait).

Communauté de communes de l'île d'Oléron, juin 2019

## **DOCUMENT 5**

### **Île d'Oléron, une forte fréquentation touristique ne doit pas nuire à l'environnement**

Depuis de nombreuses années, les dunes de l'île d'Oléron font l'objet d'attentions particulières de la part des partenaires publics (Office national des forêts, services de l'État, collectivités locales, Département, Communauté de communes de l'île d'Oléron...). En effet, la plupart d'entre elles sont notamment classées au titre de Natura 2000 puisqu'elles abritent des espèces remarquables en faune et en flore.

Pour répondre aux problèmes de circulation et de sécurité des personnes, des travaux ont notamment consisté en la réfection des espaces de stationnement, la mise en place d'une entrée et d'une sortie unique, la réalisation de jonctions cyclable et piétonne et la création de stationnement pour les cycles. Tous ces équipements sont en effet situés en bordure de la piste cyclable qui longe la Côte Sauvage, très fréquentée en saison estivale.

Au Nord-Est cette fois, ce sont non seulement les aménagements touristiques qui ont été repensés mais aussi la dune qui a fait l'objet de mesures de protection. La réhabilitation a également concerné la circulation des piétons et des cyclistes (requalification de la voirie, création d'un sentier sécurisé pour les piétons et remise à neuf des équipements d'accueil dont les tables de pique-nique, les parkings à vélos et la signalétique). On a également veillé à la protection de l'environnement. Tout cela avec le soutien accru du Département de la Charente-Maritime via Oléron 21.

Afin de protéger ces dunes, la Communauté de communes s'est portée maître d'ouvrage cette année pour l'installation de ganivelles, ces clôtures de piquets en châtaignier, disposées en casier, qui se chargent en sable. Progressivement, ce sable stocké est colonisé par des espèces pionnières telles que le chiendent des dunes ou la roquette de mer, puis par des espèces fixatrices du sable tels que le liseron des sables ou l'euphorbe maritime.

Ces aménagements de « défense douce » ont plusieurs vocations : en plus d'aider à la reconstitution des milieux dunaires, ces milieux fragiles constituent une protection naturelle contre le risque de submersion. Pour les protéger, il est nécessaire de changer certains comportements en limitant la pénétration du public dans les dunes et de le canaliser via des passes aménagées. Le passage répété des usagers de la plage, la descente des dunes (« jeu du toboggan »), la déambulation hors des sentiers et la pollution entraînent une dégradation de ces milieux et favorisent leur érosion.

La Région Nouvelle-Aquitaine participe également au financement des études préalables nécessaires sur ces sites sensibles.

Dans le cadre d'Oléron Qualité Littoral, 17 autres sites sont en cours d'étude sur le territoire et seront réhabilités d'ici 2023.

Source : Site Internet du quotidien Sud-Ouest, 7 mars 2022.

## **DOCUMENT 6**

### **L'Île d'Oléron aménage ses plages avec l'ONF**

Sur le littoral, la fréquentation touristique accentue la fragilité des milieux dunaires, déjà menacés par l'érosion éolienne. Pour concilier les enjeux d'accueil du public et la protection de l'environnement, l'ONF réalise des plans plages aux côtés des collectivités locales.

[...] Pour encadrer cette forte fréquentation, des aménagements adaptés sont installés dans les espaces naturels de l'île. À Saint-Georges-d'Oléron, les travaux d'aménagement de la plage des Saumonards ont été inaugurés le 3 mai. Ce chantier s'inscrit dans le plan plage Oléron Qualité Littoral, une démarche d'accueil du public initiée par la communauté de communes de l'Île d'Oléron en 2005 et dans laquelle l'ONF est impliqué pour l'aménagement des forêts dont il est le gestionnaire. Ce programme vise à concilier l'accueil des nombreux visiteurs en protégeant les dunes. Ces milieux sont en effet fragilisés par l'érosion éolienne, causée par le vent, mais aussi par l'érosion due au piétinement diffus des touristes.

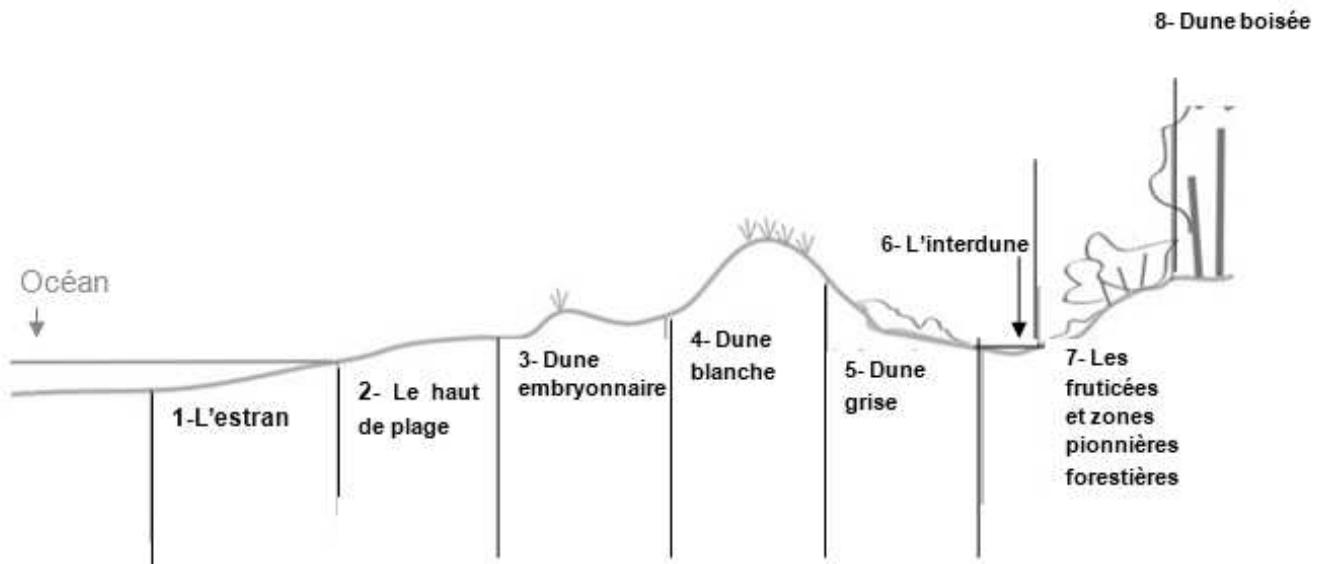
[...] En accord avec la charte d'aménagement du plan plage et pour permettre leur intégration au paysage de manière durable, les équipements d'accueil sont fabriqués en bois robuste et non traité. Grâce au programme de cofinancement Oléron 21 signé en 2019 par le Département de la Charente-Maritime et la Communauté de communes de l'Île d'Oléron, un budget de 7 millions d'euros permettra de rénover 25 nouveaux sites de l'Île d'Oléron en l'espace de trois ans (2019-2021).

[...] En zone domaniale, les forestiers de l'ONF interviennent toute l'année pour limiter les risques d'érosion de la côte grâce à des solutions de génie biologique permettant de retenir le sable. Ils stabilisent les dunes en plantant des oyats (plantes vivaces), en mettant en place des branchages, des filets cocos ou des ganivelles (clôtures formées par l'assemblage de lattes de bois).

Source : Site Internet de l'Office national des forêts, 2 mai 2019.

## DOCUMENT 7

### **Profil du système dunaire côtier** (élaboré pour les besoins de l'épreuve)



#### **Légende**

- 1- L'estran** : partie de la plage située entre la plus basse et la plus haute marée.
- 2- Le haut de plage** : partie rarement couverte par la mer. Présence possible de végétaux, mais menacés par la fréquentation touristique.
- 3- Dune embryonnaire** : accumulation de sable s'opérant en été sur le haut de plage et devant la dune une fois sec, celui-ci alimentera la dune blanche.
- 4- Dune blanche** : évolution au gré du vent. Elle se distingue souvent par la présence des oyats. Cette plante est la reine de la fixation, elle accumule le sable apporté par le vent à son pied et colonisera 20 à 30 cm par an de ce dépôt grâce à ses racines.
- 5- Dune grise** : protégée des embruns salés par la dune blanche, la dune est désormais - normalement - fixée par un couvert végétal plus dense et diversifié qui, mélangé à l'humus et aux lichens, confère une tonalité de couleur au sol justifiant son nom.
- 6- Interdune** : dépression naturelle ou créée par l'homme abritant un riche habitat en oiseaux migrateurs.
- 7- Fruticées et zones pionnières forestières** : présence de buissons et d'arbustes.
- 8- Dune boisée** : caractérisée par des sujets de plus grande taille, tels que conifères ou feuillus.

Source : D'après « Évolution de la gestion des dunes », RDV techniques n°17, ONF, 2007.

**DOCUMENT 8**  
**GIP littoral 2030**  
(modifié pour les besoins de l'épreuve)

Acteur essentiel de la réflexion stratégique sur les problématiques littorales de Nouvelle-Aquitaine, animateur important des politiques publiques dédiées à la préservation, l'aménagement et la gestion des espaces littoraux, le GIP (groupement d'intérêt public) est un lieu de production d'études à caractère prospectif mais aussi un outil de concertation, de mise en cohérence et d'accompagnement des projets, d'échanges d'expériences et de diffusion de bonnes pratiques entre ses membres et partenaires.

Le GIP Littoral réalise ses missions dans le cadre d'une stratégie partagée pour un développement durable, équilibré et solidaire du littoral régional : le projet "Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine".

Le fonctionnement du GIP repose sur un conseil d'administration, présidé par le représentant du Conseil Régional et composé de 22 administrateurs représentant les membres du groupement. Cette instance est complétée d'une assemblée générale regroupant l'ensemble des représentants des personnes morales membres du groupement (collectivités territoriales, État).

Le GIP s'appuie sur une équipe technique de 8 personnes travaillant de manière transversale et en interopérabilité, dont l'expertise permet la mise en œuvre d'une ingénierie dans quatre domaines principaux : l'organisation de l'espace littoral, la gestion de la bande côtière, l'aménagement touristique durable, et la préservation des milieux et espaces naturels.

Le groupement s'appuie aussi sur l'ensemble des techniciens de ses structures membres, réunis en groupes techniques. Ils se réunissent pour préparer les dossiers techniques et assurer le suivi des opérations du GIP. Ces groupes techniques constituent des instances de partage de l'information, d'échange d'expériences et de mutualisation des connaissances.

Le GIP s'étend sur un territoire s'étendant de l'île de Ré (au Nord) au Pays basque (au Sud), inclus. Il concerne 16 communautés de communes ou d'agglomération sur le littoral atlantique, dont la Communauté de communes de l'île d'Oléron.

Source : Site Internet du Groupement d'Intérêt Public « Littoral ».

## **DOCUMENT 9**

### **Association Protection Littoral Dolusien**

#### **ASSOCIATION DE DÉFENSE DU LITTORAL ET DU CITOYEN**

**Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901.**

Créée en 2014, l'association compte en 2021 plus de 90 adhérents.

Elle a pour objet :

- D'une part, de veiller à la protection du littoral maritime, à la conservation du cordon dunaire contre les risques de Submersion Marine. Elle entend en faire assurer son entretien en association avec les services concernés et aider ceux-ci dans leurs actions.
- D'autre part, l'association souhaite être un interlocuteur des pouvoirs publics dans la mise en place et/ou l'amélioration de la sécurité et de la protection des biens et des personnes, du site, du paysage des villages de Le Riveau, Vert Bois, Beaurepaire, La Rémigeasse, La Perroche et du Treuil, de la commune de Dolus d'Oléron.

Source : Site Internet de l'association « Protégeons la Remigeasse ».

## **DOCUMENT 10**

### **L'action pour l'environnement de la Communauté de communes de l'Île d'Oléron**

(élaboré pour les besoins de l'épreuve)

La Communauté de communes de l'Île d'Oléron détient la compétence « agir pour l'environnement » qui se décline notamment par les missions et les programmes suivants :

**La préservation des espèces naturelles :** la démarche Natura 2000 vise la préservation des espèces naturelles grâce à la protection de leur milieu naturel. L'animation de cette démarche est déléguée à la Communauté de communes de l'Île d'Oléron. L'Île d'Oléron est couverte par 3 sites soumis à la directive européenne Natura 2000 : Dunes et forêts littorales de l'Île d'Oléron, Marais de Brouage et Marais nord d'Oléron, Marais de la Seudre et Marais sud d'Oléron.

#### **L'aménagement et gestion du littoral :**

\* OLÉRON QUALITÉ LITTORAL : un programme ambitieux et concret :

Sur les plages de l'Île d'Oléron se côtoient diverses activités (tourisme, loisirs, sport, économie, pêche...). Ces espaces font l'objet de fortes pressions (fréquentation touristique, érosion). Afin de limiter leur impact sur l'environnement, la Communauté de communes de l'Île d'Oléron a mis en œuvre un schéma cohérent d'organisation de l'accueil, des accès et des activités liées aux plages de toute l'Île. La démarche « Oléron qualité littoral », épaulée par le programme « Oléron 21 » qui permet de bénéficier sur 3 ans (2019-2021) d'un appui financier conséquent du Département a pour ambition la réhabilitation de 25 sites d'accueil du public.

\* Programme OLÉRON 21 :

Ce programme, de 7,7 millions d'Euros pour une durée de 3 ans, financé par le conseil départemental de Charente-Maritime, a pour objet de financer des mesures de protection des espaces naturels et d'une offre de mobilité touristique alternative à la voiture individuelle.

En effet, eu égard au rôle majeur de l'Île d'Oléron dans l'attractivité touristique du département, le conseil départemental souhaite intervenir pour corriger les effets de la surfréquentation et assurer le développement durable de l'Île.

Le programme Oléron 21 a pour objectif de mettre en œuvre une politique de préservation des milieux remarquables de l'Île et de créer des conditions favorables au développement d'activités primaires de gestion et d'entretien grâce aux actions suivantes : maîtrise foncière des parcelles à forts enjeux environnementaux ou agricoles, réalisation d'aménagements d'accueil et de canalisation du public dans les sites fragiles, travaux de protection dunaire et d'entretien des laisses de mer, interventions en forêt pour veiller à la canalisation du public et à l'entretien des milieux dunaires, mise en œuvre de travaux de reconquête des espaces dégradés et de lutte contre les espèces envahissantes, suivi écologique des sites fragiles et renforcement des moyens de gestion.

Source : site [cdc-oleron.com](http://cdc-oleron.com) rubrique « Agir pour l'environnement ».

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.